

**Docteur Nicolas ROCHE**  
Chirurgien – Dentiste  
Spécialiste Qualifié en Chirurgie Orale  
Ancien Assistant des Hôpitaux de Paris

05 61 51 05 61  
14 Rue d'Alicante – 31600 Muret

artdent31@yahoo.fr

---

**patient :**

date :

## **CONSENTEMENT ECLAIRÉ**

**Vous devez subir une intervention de chirurgie implantaire. Comme toute intervention chirurgicale, cette intervention comporte un certain nombre de risques qui vous ont été exposés lors de la consultation pré-opératoire.**

La pose d'implants dentaires comporte des suites opératoires qualifiées de physiologiques : œdème, douleur, limitation de l'ouverture buccale.

Ces suites opératoires peuvent admettre des complications: hématome, trismus, infection, complications neurologiques sensitives d'un territoire du nerf trijumeau (perte ou diminution de la sensibilité du territoire concerné), lésion d'une dent adjacente.

*Je soussigné(e), certifie avoir été informé par le Docteur Nicolas ROCHE*

- 1) *des risques inhérents à l'intervention,*
- 2) *des traitements classiques par prothèse fixée (bridge) ou prothèse adjointe (appareil amovible) qui seraient possible dans mon cas,*
- 3) *que la mise en place d'implants est possible,*
- 4) *que le traitement comprend une phase chirurgicale et une phase prothétique,*
- 5) *qu'en cas d'échec, l'implant sera déposé et reposé sans frais supplémentaire,*
- 6) *de la nécessité de contrôles cliniques et radiologiques deux fois par an pendant les trois ans qui suivent l'intervention, puis une fois par an par la suite,*

*Que le traitement par implant n'est pas inscrit à la nomenclature de la sécurité sociale, et qu'en conséquence, aucune prise en charge n'est possible par les Caisses d'Assurance Maladie pour les phases chirurgicales.*

*Signature:*